

NOM DE LA FORMATION 2023-2024

DIU "Expertises médico-légales de l'enfant et de l'adolescent" Paris-Saclay et Paris 1-Panthéon Sorbonne pour les soignants et les juristes

Anciennement (Cycle universitaire évaluation médico-légale de l'enfant et de l'adolescent)

CONTACTS

RESPONSABLES UNIVERSITAIRES :

Yann MIKAELOFF (Professeur, neuropédiatre, expert judiciaire, Faculté de médecine Paris-Saclay),
Anne GUEGAN (Maître de conférence-HDR, juriste, Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

SECRETARIAT PEDAGOGIQUE :

Paris 1 -Panthéon Sorbonne, centre Broca (et voir site en cours d'actualisation) : M Quentin Mahy
Tel : 01 53 55 27 31

Mail :

DIU-expertisesenfantado@univ-paris1.fr

Modalités d'inscription :

Modalités de dépôt de candidature : CV court (1 page) + lettre de motivation avec (1 page) +diplômes.
Inscription par le site de la Faculté Paris 1 Panthéon-Sorbonne (e-candidat)
<https://www.pantheonsorbonne.fr/>

Tarifs 2023-2024 : 3 tarifs :

- « FC/Formation Continue employeur » (prise en charge par un employeur) : 4000€
- « FC individuel » (prise en charge par le stagiaire) : 3000€

NOUVEAU DIU : OUI

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Apporter des bases de connaissances sur le développement normal de l'enfant et de l'adolescent, tant sur le plan somatique que psychologique, des connaissances sur l'ensemble des différents types de mécanismes lésionnels des traumatismes de l'enfant et de l'adolescent, et, de façon très concrète, sur les modalités d'évaluation des différents postes de préjudice selon la mission de droit commun.

Il s'agira notamment de maîtriser :

- l'environnement juridique des expertises médico-légales ayant trait aux enfants de leur conception et de leur naissance (dimension néonatale, anténatale et obstétricale) jusqu'à l'adolescence.
- les spécificités du dommage corporel subi par les enfants/adolescents tant d'un point de vue médical que d'un point de vue juridique (absence de capacité juridique de l'enfant, mesures de protection, atteintes d'un être en devenir, conséquences préjudiciables spécifiques, etc.).
- la rédaction un rapport d'expertise (dans le cadre judiciaire ou amiable).

PUBLICS CONCERNES :

Professionnels en exercice déjà orientés vers l'évaluation et la réparation du dommage corporel :

- Soignants : médecins thésés, psychologues, kinésithérapeutes, sage-femmes, infirmières de pratiques avancées, puéricultrices... ;
- Avocats ou juristes en exercice cherchant à se spécialiser.

Nombre de place limité à 35 participants.

DUREE ET DATES : 1 AN ENTRE JANVIER ET JUIN 2024

4 modules en 2024, de 4 jours sauf le dernier de 3 jours.

Total 120H.

- Janvier : module 1 présentiel : 17/1 au 20/1/2024 ;
- Mars : module 2 distanciel : 13/3 au 16/3/2024 ;
- Avril : module 3 distanciel : 24/4 au 27/4/2024 ;
- Juin : module 4 présentiel : 22/5 au 24/5/2024.

Lieux du présentiel : centres Broca, Lourcine et Panthéon de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

FACULTÉ DE MÉDECINE

PROGRAMME (voir programme détaillé sur le site Paris 1 Panthéon-Sorbonne) :

La formation est organisée 4 modules mêlant les approches médicales, juridiques et expertales : modules 1 « introductif » général, 2 « accidentel », 3 « maltraitances/violences », 4 « final » – évaluation pédagogique.

CONDITIONS DE VALIDATION DU DIPLOME :

Cas pratiques interactifs à la fin de chacune des sessions et examen écrit final en juin 2024 de 4H, avec session de rattrapage en septembre 2024, et contrôle de l'assiduité.